

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUÉ

Cahors, le 23 mars 2020

La réserve civique s'organise

Dans le contexte sanitaire actuel, le Gouvernement appelle à la solidarité de tous. Dans le cadre des associations menées par de nombreuses associations, certains bénévoles de plus de 70 ans sont dans l'impossibilité de tenir leur place. Afin de pallier cette situation, les plus jeunes et moins fragiles sont appelés à la solidarité.

Le dispositif de la réserve civique a été mis en place. Il permet de réunir les initiatives et structures en manque de bénévoles et les personnes qui souhaitent s'engager près de chez eux auprès des personnes vulnérables.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur la plateforme

https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/

Quatre missions vitales ont notamment été identifiées :

- Aide alimentaire et d'urgence. Vous distribuez des produits de première nécessité (aliments, hygiène...) et des repas aux plus démunis.
- **Garde exceptionnelle d'enfants**. Vous aidez à garder des enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Lien avec les personnes fragiles isolées. Vous participez à maintenir le lien (téléphone, visio, mail...) avec des personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap.
- Solidarité de proximité. Vous faites les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles.

Pôle de la communication interministérielle de l'État